

VILLE  
DE  
SAINTE-FOY-LÈS-LYON

-----  
Secrétariat général

-----  
VS/CR/NC

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2023**

**OBJET** : DÉLÉGATION DE POUVOIRS

**RAPPORTEUR** : madame le Maire

Conformément à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et en vertu de la délégation de pouvoirs accordée par délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020, il est rendu compte des décisions prises par madame le Maire :

N°	Date	Objet	Commentaire
34	20/07/23	Rénovation du centre aquatique KUBDO – Lot n°2 : « Plomberie » – Avenant n°1	Titulaire : Hervé BAROU Plomberie (69100) Montant : + 1 800,00 € TTC Objet de l'avenant : ajout de vannes supplémentaires et d'une trappe de visite
35	20/07/23	Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la couverture, de l'éclairage et de la réfection de la surface de jeu d'un court de tennis – Avenant n°4	Titulaire : Les Ateliers (mandataire) Sans impact sur le montant Objet de l'avenant : modification de la répartition des prestations entre les membres du groupement
36	20/07/23	Mission de maîtrise d'œuvre pour le changement du réseau ECS et des caniveaux de plages de la piscine KUBDO – Avenant n°1	Titulaire : B.E.L. – Bureau d'études lyonnais (69500) Montant : - 7980 € TTC Objet de l'avenant : Evolution du périmètre des travaux encadrés par la MOE en phase de suivi de chantier (phases VISA, DET et AOR)
37	25/07/23	Maintenance des toitures - signature	Titulaire : PRODEVYC – ONLY TOIT Montant maximum annuel : 40 000 € HT Accord-cadre à bons de commande d'une durée maximum de 4 ans
38	17/08/23	Maintenance des toitures – avenant n°1	Titulaire : PRODEVYC – ONLY TOIT Objet de l'avenant : prise en compte d'une visite préventive unique pour 2023 compte tenu de la date de notification du marché et suppression d'un site de la DPGF Sans impact sur le montant maximum annuel
39	28/08/23	Vérifications réglementaires périodiques et autres vérifications d'exploitation – avenant n°1	Titulaire : SOCOTEC Objet de l'avenant : prise en compte d'une facturation distincte à la Résidence pour Âgées Beausoleil Sans impact sur le montant maximum annuel
40	26/09/23	Vérification et maintenance : sécurité incendie – Lot n°2 : Extincteurs – Avenant n°3	Titulaire : APS S.A.R.L. Objet de l'avenant : modification du BPU pour prendre en compte une hausse des prix de vente de certains prix du BPU Sans impact sur le montant maximum annuel (10 000 € HT)
41	03/10/23	Travaux de voirie d'entretien – Signature	Titulaire : TERIDEAL - Segex Travaux et Services Montant maximum annuel : 150 000 € HT Accord-cadre à bons de commande d'une durée maximum de 4 ans